

Bordereau de signature

DL_571

Signataire	Date	Annotation
wsparapheur GF, <i>Application GF</i>	21/09/2023	 Visa
Julie CALBERGELLEN, <i>VISA JCE</i>	21/09/2023	 Visa
Gaelle ENFREIN, <i>ACTES DGS</i>	25/09/2023	 Visa
Hélène BURGAT, <i>MAIRE</i>	25/09/2023	 Signature  Certificat au nom de <u>HELENE BURGAT</u> (COMMUNE DE MONDEVILLE), émis par <u>CertEurope eID User</u> , valide du 09 juil. 2021 à 15:12 au 09 juil. 2024 à 15:12.
<i>Application GF</i>		 Archivé

Dossier de type : ACTES // VALIDATION ACTES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

14/09/2023

AFFICHEE LE :

14/09/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRÉSENTS : 23

VOTANTS : 27

DATE D’AFFICHAGE DE LA LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

21 septembre 2023

L’an deux mil vingt trois, le 20 septembre , à 20h00

Le Conseil municipal de la ville de Mondeville, dûment convoqué, s’est réuni par dérogation exceptionnelle à l’article L. 2121-7 du Code général des collectivités territoriales dans la Salle des fêtes communale, sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.

PRÉSENTS : Hélène BURGAT, Bertrand HAVARD, Axelle MORINEAU, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Serge RICCI, Emmanuelle LEPETIT, André VROMET, Claude REMUSON, Georgette BENOIST, Thierry TAVERNEY, Didier FLAUST, Laurence FILOCHE-GARNIER, Gilles SEBIRE, Denis LE THOREL, Christophe LEGENDRE, Annick LECHAN-GEUR, Guillaume LEDEBT, Kévin LEBRET, Joël JEANNE, Véronique VASTEL, Nicolas BOHERE, Sylvain GIRODON, Corine RAYMONDE

ABSENTS : Fabienne KACZMAREK, Chantal HENRY

PROCURATIONS : Josiane MALLET à Hélène BURGAT, Mickaël MARIE à Bertrand HAVARD, Dominique MASSA à André VROMET, Laetitia POTTIER-DESHAYES à Maryline LELEGARD-ESCOLIVET,

Monsieur Kévin LEBRET a été désigné comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

INFORMATION RELATIVE AUX DÉCISIONS PRISES PAR LA MAIRE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION N° **DELIB/2023/079**

RAPPORTEE PAR : Madame Hélène BURGAT

En application de l'article L. 2122-23 du Code général des collectivités territoriales, Madame la Maire informe le Conseil municipal qu'elle a pris les décisions suivantes :

- Conformément à l'article L. 2122-22, 4° :

ATTRIBUTION DE MARCHES PUBLICS			
N° de marché	Objet du marché	Titulaire du marché	Montant du marché
MAR23006	Prestation de contrôle de la sécurité et de la santé du travail pendant les travaux d'aménagement des abords de la mairie	SOCOTEC	1 400 € H.T.
MODIFICATIONS DE MARCHES PUBLICS EN COURS			
N° de marché	Objet du marché	Titulaire du marché	Objet de la modification
MAR20012	Travaux de construction du nouveau restaurant scolaire centre – Lot 1 Fondations spéciales	PIEUX OUEST	Modification n° 36 - Modification de l'indice de référence pour le calcul de l'actualisation des prix
MAR20013	Travaux de construction du nouveau restaurant scolaire centre – Lot 2 Gros œuvre	GAGNERAUD CONSTRUCTION	Modification n° 14 - Prise en charge d'une partie de la plus value sur les matériaux suite à la crise COVID pour un montant de 36 862,44 € H.T.
			Modification n° 15 – Travaux supplémentaires pour un montant de 2 460 € H.T.
			Modification n° 37 - Modification de l'indice de référence pour le calcul de l'actualisation des prix
MAR20016	Travaux de construction du nouveau restaurant scolaire centre – Lot 5 Menuiseries extérieures, serrurerie	MSC	Modification n° 29 - Modification de l'indice de référence pour le calcul de l'actualisation des prix
MAR20017	Travaux de construction du nouveau restaurant scolaire centre – Lot 6 Menuiseries intérieures	HARET DECO	Modification n° 26 - Modification de l'indice de référence pour le calcul de l'actualisation des prix et travaux en moins value
MAR20020	Travaux de construction du nouveau restaurant scolaire centre – Lot 9 Revêtements de sols souples	DESVAGES REVETEMENTS	Modification n° 32 - Modification de l'indice de référence pour le calcul de l'actualisation des prix
MAR22021	Travaux de rénovation énergétique et fonctionnelle de la résidence Clair Soleil – Lot 9 Revêtements de sols souples	ASSOCIATION BATICAP REVIVRE	Modification n° 16 - Travaux supplémentaires pour un montant de 4 157,93 € H.T.
MAR22023	Travaux de rénovation énergétique et fonctionnelle de la résidence Clair Soleil – Lot 11 Panneaux photovoltaïques	ENTREPRISE LAMOUR	Modification n° 17 – Réfaction pour un montant de 7 410 € H.T.

- Conformément à l'article L. 2122-22, 6° :

N° de sinistre	Objet des indemnités de sinistre acceptées	Montant de l'indemnité
	RAS	

- Conformément à l'article L. 2122-22, 8° :

Liste des actes de concessions depuis le 14 juin 2023

Date de l'acte	N° de titre	Durée de la concession	Nom du défunt	Prénom du défunt
NOUVELLES CONCESSIONS				
10.07.2023	3946	30 ans	ROUSSELLE née BOUTROIS	Bernadette
29.08.2023	3947	50 ans	LESENECAL	Hugo
29.08.2023	3948	30 ans	LEMARIÉ née RAZARIMINANA	Odette
29.08.2023	3949	50 ans	SAUGRAIN née MARC	Anne-Marie
RENOUVELLEMENTS				
15.06.2023	3945	30 ans	LEHUAN	Marcel
RETROCESSIONS				
21.07.2023	3950	30 ans	CAPET née GUILBERT	Annick
21.07.2023	3951	15 ans	BRIERE	Jacques

Par conséquent,

Vu l'article L. 2122-23 du Code général des collectivités territoriales,

Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide

- **DE PRENDRE ACTE** de cette information.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

La Maire,
Hélène BURGAT